



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



09 OCT. 2026
PUBLIE LE
Date de réception en préfecture : 08/10/2026
094-219400173-20261008-2026-185-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

N°2026-185

Conseil municipal
REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à 20 heures 30 minutes le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi 24 septembre 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans Salle du Conseil Municipal - 12 rue Louis-Talamoni, sous la présidence de Laurent JEANNE Maire.

REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE POUR SIEGER AU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE
ELEMENTAIRE MAURICE DENIS

Rapporteur : M. Laurent JEANNE

Présent(e)s :

M. JEANNE, Mme THIROUX, M. LATRONCHE, Mme AMAR, M. GOUPIL, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. PICOT, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. AKKOUCHE, M. DUVAUDIER, Mme CARPE, M. NGANDE, Mme ASHRAF, M. BASTIN, M. EOUZAN, Mme BENAHMED, M. FORHAN, Mme CIPRIANO, Mme DEISS, M. MESNAGER, M. HIRIDJEE, M. ANCIAUX, Mme SAUSSEREAU, M. SLIMOVICI, Mme BOICHOT, Mme SANZ, Mme DE OLIVEIRA, Mme MOREIRA MARQUES, M. LHOSTE, Mme THÉOPHILE, Mme ANTONIE, M. SZOLLOSI, M. BANTSIMBA, Mme CASTELLAR, Mme DE JESUS MORGADO, M. LAMOTTE, M. SY, M. LEGER, Mme MALEK, M. JACQUIN BEAUDOIN, Mme GARCIA, M. GUINTRAND, Mme KEITA-GASSAMA

Absent(e)s et/ou excusé(e)s :

Mme ADOMO
Mme LE THIES (donne procuration à Mme ASHRAF)
Mme BERTRAND (donne procuration à Mme BENAHMED)
Mme KASSOU (donne procuration à M. SY)

Secrétaire de séance : Mme ASHRAF

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présent(e)s : 45
Nombre de procurations : 3
Nombre de votant(e)s : 48

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

HÔTEL DE VILLE - 14 RUE LOUIS TALAMONI - 94507 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE - TÉL.: 01 45 16 40 00

Le Conseil municipal,

094-219400173-20261008-2026-185-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121.21 ;

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L 411-1 et D 411-1 et suivants ;

Vu la loi d'orientation sur l'éducation n° 89-486 du 10 juillet 1989 ;

Vu l'ordonnance n°2000-549 du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de l'éducation ;

Vu le décret n°90-788 du 6 septembre 1990 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires ;

Vu le décret n°2008-263 du 14 mars 2008 relatif aux dispositions réglementaires du livre IV du code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-983 du 4 novembre 2013 modifiant la composition et les attributions du conseil d'école ;

Vu la délibération 2026-046 du Conseil municipal du 15 avril 2026 relative à « Écoles maternelles et élémentaires - Désignation de représentants de la Ville de Champigny-sur-Marne pour siéger aux Conseils d'école »

Considérant la démission de Monsieur Henrique RIBEIRO, membre du Conseil d'école de l'école élémentaire Maurice Denis et la nécessité de procéder à son remplacement.

Considérant qu'une seule liste de candidature a été déposée.

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : DESIGNE Monsieur MESNAGER en qualité de membre représentant de la Commune pour siéger dans le Conseil d'école de l'école élémentaire Maurice Denis.

ARTICLE 2 : RAPPELLE, en application de la présente délibération et celles susvisées, la liste des représentants de la Commune au sein des conseils d'école des écoles maternelles et élémentaires comme suit :

ÉCOLES	NOM
Albert Thomas Élémentaire	AMAR Sophie
Albert Thomas Maternelle	DEISS Isabelle
Anatole France Élémentaire A	GOUPIL Grégory
Anatole France Élémentaire B	ASHRAF Asma
Anatole France Maternelle 1	EOUZAN Pascal
Anatole France Maternelle 2	AKKOUÏCHE Saphir
Danielle Casanova	BASTIN Wilfrid
Eugénie Cotton Élémentaire	DUBUS Philippe
Eugénie Cotton Maternelle	LE THIES Odile
Georges Politzer Élémentaire	SLIMOVICI David
Georges Politzer Maternelle	BERTRAND Delphine
Henri Bassis Élémentaire	LATRONCHE Patrice
Henri Bassis Maternelle	MUSSOTTE-GUEDJ Catherine
Sainte Thérèse Maternelle et Élémentaire	THIROUX Aurore
Irene Joliot Curie élémentaire	THIROUX Aurore
Irène Joliot Curie Maternelle	LHOSTE Philippe
Jacques Decour Maternelle	ANCIAUX Xavier
Jacques Decour Élémentaire	SZOLLOSI Thomas
Jacques Salomon Élémentaire	NGANDE Léon
Jacques Salomon Maternelle	FORHAN Jean-Claude
Jean Jaurès	THEOPHILE Céline
Jeanne Vacher	SANZ Martine
Léon Frapié	BANTSIMBA Yannick
Marcel Cachin Élémentaire	BOICHOT Caroline
Marcel Cachin Maternelle	SAUSSEREAU Tatiana
Maurice Denis Élémentaire	MESNAGER Alain
Maurice Denis Maternelle	MESNAGER Alain
Maurice Thorez Élémentaire A	BENAHMED Jacqueline
Maurice Thorez Élémentaire B	CIPRIANO Isabelle
Maurice Thorez Maternelle 1	HIRIDJEE Arif
Maurice Thorez Maternelle 2	ANTONIE Ana-Maria
Paul Vaillant Couturier	ARRON Christine
Romain Rolland Élémentaire A	ABCHICHE Sabrina
Romain Rolland Élémentaire B	BENAHMED Jacqueline
Romain Rolland Maternelle	CARPE Geneviève
Simone Veil Primaire	DUVAUDIER Michel
Simone Veil Maternelle	PICOT Yohann

Accusé de réception en préfecture
094-219400173-20261008-2026-185-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

A l'unanimité,



M. Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France



La secrétaire de séance
Mme Asma ASHRAF